



VIVIERS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026-073

Envoyé en préfecture le 19/08/2026

Reçu en préfecture le 19/08/2026

Publié le 19/08/2026

ID : 007-210703468-20260813-DEL2026_073SG-DE



Séance publique du 13 août 2026

Le 13 août 2026 à 18 heures trente, le Conseil Municipal de VIVIERS s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Martine MATTEI, Maire.

Nombre de Conseillers

Municipaux :

- en exercice : 27

- présents à la séance : 16

Date de l'envoi et de

l'affichage de la

convocation : 07.08.26

Étaient présents : Mme MATTEI Martine - Mme RIFFARD-VOILQUE Martine – Mme COMBIER Marie-Christine - M. CHEBOUKI Mouloud – M. BERMENT Philippe – Mme LAFONT Agnès – Mme FAURE-ALLIRAND Estelle - M. BAYLE Corentin – M. AUDIGIER Kévin - M. SERRE Claude - Mme CLAUDEL Jacqueline – M. JARNIAC Valentin - Mme SAVIO Victoria – M. RE Alain – M. DELCAMBRE Gérard - M. HALLYNCK Dominique -

Absents : Mesdames STEL Julie, IMBERT Patricia et Messieurs MURCIA Antoine et GUILLERM Stéphane

Procurations :

- M. HAUSHERR François à Mme COMBIER Marie-Christine
- Mme LARMANDE Véronique à M. BERMENT Philippe
- M. NEU Jean-Christophe à Mme LAFONT Agnès
- Mme ROUX Muriel à Mme RIFFARD-VOILQUE Martine
- Mme BOUGUERRA Nadia à M. SERRE Claude
- Mme CHABAL Marilène à M. CHEBOUKI Mouloud
- Mme SABADEL Laurence à M. HALLYNCK Dominique

Secrétaire de séance : Mme FAURE-ALLIRAND Estelle

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX

Rapporteur : Madame Martine MATTEI

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 34,

Vu le tableau des effectifs,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant la nécessité de créer les postes suivants au 1^{er} septembre 2026 :

- Adjoint administratif : 2 postes à temps complet
- Adjoint technique : 1 poste à temps complet
- Adjoint d'animation : 1 poste à temps non complet à 32h00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

⇒ **DECIDE** la création du poste suivant au 1^{er} septembre 2026 :

- Adjoint administratif : 2 postes à temps complet
- Adjoint technique : 1 poste à temps complet
- Adjoint d'animation : 1 poste à temps non complet à 32h00

⇒ **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs qui s'établit comme suit :

	Situation au 01/10/2026
Filière/grade	
Emplois fonctionnels	
Directeur Général des Services 2000 à 10000 habitants	1 TC
Filière administrative	
Attaché	1 TC
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	3 TC
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	3 TC
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	3 TC
Adjoint administratif	3 TC 1 TNC 17,50/35 ^e
Filière animation	
Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	1 TC
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1 TNC 32/35 ^e 1 TNC 30/35 ^e
Adjoint d'animation	3 TNC 30/35 ^e 1 TNC 23/35 ^e
Filière culturelle – secteur patrimoine et bibliothèque	
Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	1 TNC 17,50/35 ^e
Adjoint du patrimoine	1 TNC 30/35 ^e
Filière sociale	
Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	2 TC
Filière Police Municipale	
Chef de service PM principal 1 ^{ère} classe	1 TC
Brigadier-Chef principal	3 TC
Filière sportive	
Educateur APS principal 1 ^{ère} classe	1 TC
Filière technique	
Ingénieur	1 TC
Technicien	1 TC
Agent de maîtrise	4 TC
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1 TC 1 TNC 32/35 ^e
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	5 TC 1 TNC 22/35 ^e 1 TNC 20,50/35 ^e
Adjoint technique	6 TC 1 TNC 8/35 ^e 1 TNC 22/35 ^e 1 TNC 21/35 ^e

⇒ **VOTE** à l'unanimité.

Délibéré le 13 août 2026

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

Le Secrétaire de Séance

Estelle FAURE-ALLIRAND



Martine MATTEI
Maire de Viviers

